



Les quatre saisons de l'usage optimal du médicament



Photo : Emmanuelle Garnier

Hiver 2004. Dame Nature sort de son lit et nous fait goûter à des événements météorologiques exceptionnels : neige abondante, gelées meurtrières et pluies torrentielles. Heureusement, les statistiques dénombrent peu de victimes, et nous oublions rapidement ces dures journées.

Printemps 2004. Un vent de changement se lève au Québec avec le Symposium sur l'utilisation optimale du médicament, un événement sans précédent. L'objectif : doter la province d'une politique du médicament visant à « favoriser l'accès aux médicaments, à en déterminer le prix et à encourager une utilisation optimale de ces produits ».

Été 2004. Soleil, chaleur... les événements météorologiques des derniers mois sont vite oubliés ! Seul nuage à l'horizon : il faut intégrer, dès maintenant, la nouvelle politique du médicament à notre pratique professionnelle déjà surchargée. Vivement les vacances !

Automne 2004. La saison des récoltes, la fin de mes études et le début de ma carrière comme pharmacienne au sein d'un groupe de médecins de famille. Si le médicament a été au cœur de ma formation, je réalise rapidement que plusieurs étapes se succèdent de la main du médecin à la bouche du patient. Et la route est souvent parsemée d'obstacles à l'usage optimal : interactions médicamenteuses, incompréhension du traitement, inobservance. Bref, quel défi !

Dans le présent numéro, je vous invite, dans la vie quotidienne de l'omnipraticien, à suivre différents patients qui seront exposés aux épreuves. Avant de commencer, n'oubliez pas de lire ci-dessous la définition de l'usage optimal à laquelle nous ferons référence dans les prochaines pages. Et attention : l'hiver s'en vient ! Bonne lecture !

*Hélène Demers
Pharmacienne*

Définition de l'usage optimal

« Usage qui maximise les bienfaits du médicament et réduit au minimum les risques pour la santé de la population en tenant compte des diverses options possibles, des coûts, des ressources disponibles, des valeurs des patients et des valeurs sociales. » Source : www.cdm.gouv.qc.ca/site/aid=74.phtml (Date de consultation : le 16 juin 2008).

Agrement. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.